

Case Management

Nous vous accompagnons



Helsana

Engagée pour la vie.

Souffrez-vous d'une maladie qui vous affaiblit ? Êtes-vous victime de stress au travail, de tensions au sein de votre famille ou de difficultés financières ?

Les problèmes de santé peuvent affecter différents domaines de la vie : la vie familiale, la vie professionnelle ou la vie sociale. Et lorsqu'on reste sans réponses à des questions sur la santé, les assurances ou les finances, cela peut être accablant et stressant.

Vous êtes dans une telle situation et vous avez besoin de soutien ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter. Les case managers d'Helsana vous soutiennent, vous conseillent et vous accompagnent. Ensemble, nous trouverons des solutions pour stabiliser votre vie quotidienne.

Vous bénéficiez de cette offre gratuite au titre de l'assurance de base.

Notre Case Management

Votre accompagnement individualisé est notre priorité. Un case manager vous sera personnellement attribué. Il ou elle sera au courant de votre situation et disponible pour répondre à toutes vos questions.

Notre compétence

Le Case Management du Groupe Helsana repose sur une équipe de spécialistes qualifiés, issus du domaine de la santé et des assurances. Les case managers bénéficient de nombreuses années d'expérience dans l'accompagnement de personnes qui se retrouvent dans des situations de vie difficiles pour des raisons de santé. Nos spécialistes maîtrisent le système social et le système de santé suisses et ils se perfectionnent constamment.



1) Expliquer et être compris

Au début, vous nous décrivez votre situation. Votre case manager apprend à vous connaître et découvre votre histoire personnelle. Les problèmes de santé entraînent souvent des difficultés familiales, professionnelles ou financières interdépendantes. Avec votre case manager, vous analysez votre situation actuelle. Quels domaines de votre vie vous posent particulièrement problème en ce moment ?



2) Clarifier et préparer

Lors d'une discussion ouverte avec votre case manager, vous explorez les causes de vos problèmes et vos besoins. Vous définissez ensemble vos objectifs personnels. Vous élaborez des solutions possibles et discutez de la marche à suivre. Ensemble, vous examinez également les traitements ou thérapies appropriés. Ceux-ci peuvent vous permettre d'atteindre vos objectifs.



3) Coordonner et responsabiliser

Votre case manager clarifie les questions d'assurance, qui sont souvent complexes. Il ou elle joue le rôle d'intermédiaire entre vous et les institutions concernées ainsi que les personnes qui vous soignent. Nous veillons à ce que vos thérapies ou autres mesures soient bien coordonnées. Nous vous aidons également à vous préparer pour des discussions avec vos différents interlocuteurs.



4) Accompagner

Votre case manager vous conseille et vous informe sur vos droits aux prestations. Si vous le souhaitez, nous pouvons également vous accompagner lors des entretiens avec les services impliqués, tels que les fournisseurs de prestations ou les assurances sociales. En cas de besoin, nous vous orientons vers des professionnels spécialisés de notre réseau.

« J'analyse avec mes clientes et clients la situation dans laquelle ils se trouvent car parfois ils ne voient que l'arbre qui cache la forêt. »

Bettina Serra, case manager

« Si nécessaire, j'accompagne aussi personnellement mes clientes et clients lors d'entretiens avec les employeurs, les assurances sociales ou les professionnels de la santé. »

René Schmid, case manager

Vous avez des questions concernant le Case Management ?

Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Envoyez-nous votre demande par e-mail.

cm.ig@helsana.ch

Distinguée par les meilleures notes.



Groupe Helsana

Case postale
8081 Zurich
helsana.ch

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA,
Helsana Assurances complémentaires SA et Helsana Accidents SA.